

# Le Soleil

## de Châteauguay

### Syndicat contre le transfert d'employés de CLSC vers des GMF

Marie-Josée Bétournay [marie-josée.betournay@tc.tc](mailto:marie-josée.betournay@tc.tc)

Publié le 25 janvier 2017



Le CLSC Châteauguay ©TC Media - Michel Thibault

**L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) s'inquiète de la décision du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest de transférer des professionnels de la santé vers les groupes de médecine familiale (GMF). Selon le syndicat, cette directive ministérielle limitera davantage l'accessibilité aux services.**

*«En les délocalisant (les professionnels) vers les GMF, on ne les remplace pas dans leurs fonctions. S'il y avait embauche de nouveaux professionnels, on saluerait (cette décision). Les professionnels ne sont pas remplacés à leur poste d'origine. On déculotte Pierre pour habiller Jacques.»*Francis Collin

Francis Collin, responsable politique de l'APTS en Montérégie-Ouest, soutient que les utilisateurs du centre intégré ne pourront pas se tourner vers les GMF pour recevoir les soins ; ces derniers devant s'inscrire pour les obtenir.

## **Retranchement de 14 postes**

L'APTS informe que 14 postes équivalents temps plein seront retranchés du centre intégré. «Ce sont des travailleurs sociaux pour la plupart, 10,5 équivalents temps complet, et d'autres professionnels de la santé, 3,5 équivalents temps complet», détaille M. Collin. Parmi le dernier groupe de professionnels, le responsable politique parle de nutritionnistes et de physiothérapeutes, entre autres. Le CISSS de la Montérégie-Ouest revoit les chiffres à la baisse avec la délocalisation de 10 équivalents temps complet dans une première phase et «pour l'instant» 2,5 équivalents temps complet dans une deuxième phase. Jade St-Jean, porte-parole du CISSS de la Montérégie-Ouest, mentionne que les premiers travailleurs sociaux ont fait leur entrée dans les GMF en décembre 2016.

L'APTS demande au centre intégré de démontrer qu'il pourra offrir un certain nombre de services sans frais à la population, comme le stipule la Loi sur la santé et les services sociaux, avec un personnel réduit dans les CLSC. De son côté, le centre intégré soutient que les services demeureront les mêmes. «Un arrimage du continuum CLSC-GMF est en cours afin d'assurer la fluidité des services offerts à la population. Il ne s'agit pas d'une coupure de services. Il n'y aura donc pas d'impact pour les usagers», affirme Jade St-Jean.

## **Rencontre avec le président-directeur général**

Le 19 janvier, M. Collin et des professionnels de la santé ont fait part des préoccupations du syndicat au président-directeur général du CISSS de la Montérégie-Ouest, Yves Masse. Dans une lettre, dont Le Soleil a obtenu copie, l'APTS dit s'opposer «à ce que la bonification de l'offre de service des GMF se fasse au détriment de celle des CLSC ou d'autres centres d'activité» du CISSS de la Montérégie-Ouest. Le syndicat rappelle également la responsabilité d'un centre intégré d'offrir des services généraux et l'impact des transferts de ressources sur les services psychosociaux depuis 2015 au Québec. L'APTS demande un moratoire sur la délocalisation des ressources professionnelles.